

DECRET N° 83/202 du 26/03/1983

mettant fin au détachement et portant nomination de Monsieur M'BYS Assolant Joseph en qualité de Secrétaire Général de l'Hotel M'BEMOU PALACE

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES;

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution;
- Vu la Loi 15/62 D du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
- Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;
- Vu le Décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les attributions des Membres du Gouvernement;
- Vu le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°80/644 susvisé;

DECRETE:

Article 1er: Il est mis fin au détachement de Monsieur M'BYS Assolant Joseph Inspecteur du Travail et des Lois Sociales de 4^e échelon, auprès du Centre National de Gestion (CENAGES).

Monsieur M'BYS Assolant Joseph est placé en position de détachement auprès de l'Hotel M'BEMOU PALACE en qualité de Secrétaire Général.

.../...

Article 2: La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par le Budget autonome de l'Hôtel M'BAMOU PALACE qui est en outre redevable envers Trésor de l'Etat Congolais de la contribution de ses droits à pension.

Article 3: Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef
de l'Etat, Président du Conseil
des Ministres

Ministre du Tourisme
et de l'Environnement

Premier Ministre, Chef
Gouvernement

Le Ministre des Finances



Itihi Osetoumha LEKOUNDZOU

BRAZZAVILLE, le 26 Mars 1983

Colonel Denis SASSOU NGUESSO

Beniface MATINGOU

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIGNA

